

VARIATION SYNTAXIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE (LSQ) CHEZ LES AÎNÉS SOURDS*

Stéphanie Luna
Université du Québec à Montréal

L'étude des causes et des effets des changements linguistiques en regard de variables linguistiques et sociales ont permis de décrire des différences dans les productions linguistiques d'individus sous l'influence de facteurs environnementaux (entre autres Eckert 2003, Labov 1990, Rehner et Mougeon 1999). En langue des signes québécoise (LSQ), par exemple, des différences linguistiques entre les productions de locuteurs femmes et hommes sourds, ayant été scolarisés par des institutions religieuses distinctes avant 1960, ont été révélées au niveau lexical (Dubuisson et Grimard 2006). Ces différents comportements linguistiques peuvent être liés à l'exposition de ces sourds, aujourd'hui aînés, à des méthodes éducatives différentes sur le plan des langues des signes utilisées pour l'enseignement (langue des signes française (LSF) pour les hommes; American sign language (ASL) pour les femmes (Veillette et al. 2005)) ainsi qu'au différent degré d'exposition au français oral également utilisé pour l'enseignement (les femmes et une partie des hommes étant davantage exposés au français oral (Perrault 2006)). Dans un contexte où les signeurs LSQ québécois ont été mis en contact avec l'ASL, la LSF et le français oral, nous avons mené une analyse comparative de productions de sourds âgés de 60 ans et plus en considérant l'impact de facteurs sociaux (expérience éducative, âge d'apparition de la surdité et environnement familial) et linguistiques (nature morphosyntaxique des verbes, utilisation ou non d'un verbe à classificateur, accord du sujet, utilisation ou non des structures de discours direct) sur l'aspect de l'ordre des signes dans leurs productions. Cet article présente les résultats d'une analyse variationniste sur l'impact des facteurs sociaux et linguistiques sur l'ordre des constituants *sujet*, *objet* et *verbe* dans le discours des signeurs LSQ de 60 ans et plus.

1. La scolarisation des enfants sourds au Québec de 1850 à 1960

À partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'éducation des sourds et sourdes au Québec est prise en charge par deux institutions religieuses, et ce, jusqu'à la Révolution tranquille en 1960. La décennie qui s'amorce en 1960 correspond à une période de bouleversements des institutions au Québec. Cette étape de désinstitutionnalisation est marquée par la décision de l'État de s'impliquer à plusieurs niveaux de la société, notamment dans le domaine de l'éducation qui, jusqu'alors, étaient régis par l'Église catholique (Lachance 2002). L'éducation des sourds avant 1960 est prise en charge par deux institutions religieuses montréalaises, ouvrant leurs portes à une année d'intervalle l'une de l'autre. En 1850 à Montréal, un collège, l'Institut catholique des sourds-muets accueille les garçons (Miller 2000) et en 1851, un couvent, l'Institut des sourdes-muettes reçoit les filles (Veillette et al. 2005). Les méthodes d'enseignement pratiquées dans ces institutions sont inspirées des institutions américaines et européennes déjà établies pour

*Merci à mes directeurs de maîtrise Philip Comeau et Anne-Marie Parisot ainsi qu'à toute l'équipe du groupe de recherche sur la langue des signes québécoise et le bilinguisme sourd pour leur support.

sourds. De nombreux travaux attestent cependant des changements de méthodes éducatives ayant eu cours pendant la période de 1850-1960, notamment le passage de l'enseignement par une langue des signes à l'enseignement par une langue orale (Lachance 2002, Miller 2000, Perreault 2006, Veillette et al. 2005).

1.1 Méthodes d'enseignement

À l'instar de la situation de l'éducation aux sourds dans beaucoup de pays européens, les méthodes québécoises se définissent en deux approches correspondant chacune à une ère temporelle, soit l'approche gestuelle¹ d'avant le Congrès de Milan (1850-1880) et l'approche oraliste² d'après le Congrès de Milan (1880-1960) (Perreault 2006). L'enseignement d'avant Milan est dispensé au couvent en ASL alors que la LSF est utilisée au collège. Cette différence de langues d'enseignement s'explique par le fait que les directrices successives de l'Institut pour filles perfectionnent leurs méthodes d'enseignement aux sourds dans le cadre de stages de formation aux États-Unis où l'enseignement se fait en ASL (Perreault 2006), alors qu'à l'Institut pour garçons, deux frères sourds provenant de France utilisent la LSF comme langue d'enseignement (Miller 2000). Cette langue des signes sera par la suite conservée pour l'enseignement à l'Institut des sourds-muets. Les sources linguistiques sont donc distinctes pour le développement de méthodes éducatives chez les filles (ASL) et chez les garçons (LSF).

À partir du Congrès de Milan³, la méthode de l'oralisme prévaut fortement pour l'éducation des sourds (McBurney 2012). L'objectif déclaré de l'implantation de la méthode de l'oralisme est celui de l'intégration des sourds au monde entendant (Perreault et Pelletier 2010) via l'apprentissage imposé de la parole orale pour tous les sourds à l'exception de ceux dans l'impossibilité de l'apprendre (Veillette et al. 2005). Cette réalité impose par ailleurs une subdivision en sous-groupes au sein des deux institutions québécoises, soit le groupe « gestuel » et le groupe « oraliste »⁴ (Desrosiers 1993).

Bien que l'oralisme s'officialise en Europe, l'intégration de cette nouvelle méthode s'effectue progressivement et à différents degrés dans les institutions nord-américaines (Perreault et Pelletier 2010). Au Québec, par exemple, le groupe signant du couvent est séparé du groupe oralisant et les deux groupes se font attribuer leurs propres espaces récréatifs afin d'éviter une influence des élèves signants sur les élèves oralisants (Dubuisson et Grimard 2006). De plus, les religieuses utilisent exclusivement la langue orale pour l'enseignement aux jeunes filles du groupe oralisant, alors que le groupe signant est exposé à l'ASL (Perreault 1996). Au collège, faute d'espace, les garçons signants partagent les mêmes espaces que les garçons oralisants, mais sont placés en retrait à l'arrière de la classe. Cependant, contrairement au couvent, l'enseignement s'y fait en LSF, autant pour le groupe signant que pour le groupe oralisant. La distinction

¹ L'enseignement et la communication, selon cette approche, s'effectuent en langue des signes puisque cette langue est considérée comme naturelle pour les sourds (Perreault 1996).

² L'enseignement et la communication s'effectuent en langue orale dans un objectif d'intégration des sourds à la société majoritairement entendant (Perreault 1996).

³ Le Congrès de Milan fut le deuxième rassemblement d'une longue série de rencontres de professionnels et de chercheurs s'intéressant à l'enseignement aux sourds.

⁴ Afin de distinguer ces groupes, nous utiliserons la classification suivante : groupe signant pour les « gestuels » et groupe oralisant pour les « oralistes ». Cette distinction des groupes davantage descriptive permet de délaisser la connotation négative associée à ces termes utilisés dans le contexte éducatif de l'époque.

entre ces deux groupes se définit par l'obligation des garçons oralisants à communiquer entre eux en langue orale (Dubuisson et Grimard 2006). Donc, l'exposition et la pratique du français se fait à différents degrés d'une institution à l'autre, mais également au sein d'une même institution.

2. Question de recherche

Ce contexte éducatif, se distinguant d'une part d'une institution à l'autre quant à la langue d'enseignement utilisée, et d'autre part quant au degré d'exposition au français, présente des situations de contact linguistique pouvant avoir une influence sur les productions des aînés d'aujourd'hui ayant vécu l'expérience de ces écoles résidentielles.

Compte tenu i) des différences sur le plan des méthodes éducatives distinguant les hommes des femmes ainsi que les oralisants des signants, et ii) de l'absence d'information sur l'effet du contact linguistique avec la LSF et le français⁵ sur l'organisation syntaxique du discours de ces groupes : des différences d'ordre syntaxique existent-elles entre le discours en LSQ de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants?

3. Critères de définition de la variable et hypothèse

Les études portant sur l'ordre syntaxique de la LSF (ex. Cuxac 2000) et du français (ex. Sorés et Marchello-Nizia 2005) parallèlement à celles sur la LSQ (ex. Bouchard et al. 1999) témoignent de différences sur le plan structurel. Malgré les différences théoriques d'approches traitant de l'ordre des signes dont il ne sera pas question ici (ex. générativisme (Kegl et al. 2004); cognitive (Bouchard et al. 1999); sémiologique (Cuxac 2000)), les travaux descriptifs basés sur une typologie présentant la relation grammaticale entre le sujet et le verbe proposent pour ces langues en contact généralement les ordres suivants :

- SVO pour le français (Sorés et Marchello-Nizia 2005),
- SOV pour la LSF (Yau 1993),
- Ordre souple à tendance OSV ou SOV pour la LSQ (Bouchard et al. 1999).

Ces travaux présentent des patrons canoniques d'unités propositionnelles que nous désignerons désormais respectivement par l'ordre O-finale et V-finale permettant d'effectuer une comparaison dans les productions LSQ des aînés de cette recherche⁶. Sur la base de ces différences, nous avons établi une catégorisation des phrases du corpus LSQ des aînés suivant les deux variantes V-finale/O-finale de la variable ordre syntaxique, tel qu'illustrée dans les exemples en (1) :

⁵ La totalité des participantes aînées de cette recherche étant issus des groupes oralisants au couvent, il n'est pas possible d'évaluer l'influence de l'ASL sur les productions de ces aînées.

⁶ Notons toutefois que l'hétérogénéité des corpus et méthodes utilisés dans le traitement de l'ordre syntaxique demeure une difficulté lors d'une analyse comparative entre les langues (Johnston et al. 2007).

(1)

- a. O-finale

$$\frac{\text{PTÉ3a}}{\text{S}} \frac{\text{3a-ACHETER}}{\text{V}} \frac{\text{SOULIERb}}{\text{O}}$$
 ‘Elle/il achète des souliers.’
- b. V-finale

$$\frac{\text{PTÉ3a}}{\text{S}} \frac{\text{SOULIERb}}{\text{O}} \frac{\text{3a-ACHETER}}{\text{V}}$$
 ‘Elle/il achète des souliers.’

À partir des travaux descriptifs évoqués, l’hypothèse que nous proposons est que l’ordre syntaxique des productions des femmes oralisantes montrera une influence du français (ordre davantage avec l’objet (O) en position finale, soit O-finale). En ce qui a trait aux hommes signants, l’hypothèse est que l’ordre syntaxique de leur production montrera un patron avec le verbe (V) en position finale, soit V-finale. Par ailleurs, l’enseignement de l’oralisme à l’époque n’étant pas mixte et celui dispensé aux filles étant réputé plus rigoureux que celui offert aux garçons (Perrault et Pelletier 2010, Dubuisson et Grimard 2006), nous proposons que les productions de femmes provenant d’un groupe oralisant sera davantage influencée par l’ordre syntaxique du français, donc suivant un ordre O-finale, que celle d’hommes provenant aussi d’un groupe oralisant.

Pour notre corpus, nous avons exclu les phrases présentant un ordre S-finale et n’avons pas considéré les différences d’arrangement entre S et V pour O-finale et entre S et O pour V-finale. L’exclusion des propositions avec un sujet en position finale s’explique par la rareté du phénomène, tant dans nos données que dans les discussions issues des travaux antérieurs sur la LSQ (Bouchard et al. 1999).

L’analyse de l’ordre syntaxique que nous avons menée dans notre étude se situe dans un contexte de transitivité, ce qui implique que les propositions retenues doivent minimalement contenir un sujet, un verbe et un objet. Les propositions à un argument ont donc été éliminées ainsi que les phrases à verbe réflexif (ex. S’AIMER, CHICANER) en raison de l’impossibilité de déterminer la nature syntaxique de l’argument. De plus, comme notre question de recherche porte sur l’ordre séquentiel des éléments, nous n’avons pas conservé les propositions avec cas de simultanéité morphosyntaxique entre l’objet et le verbe, où le verbe et l’objet sont articulés conjointement. Nous avons également écarté les propositions contenant la répétition identique d’un verbe en position finale (verbes échos), ces constructions ayant un rôle pragmatique particulier dont l’expression de la saillance d’un événement (Engberg-Pederson 1993). Cependant, les propositions ayant un des deux verbes à forme phonologique réduite, par exemple SvOV ou SVOv, ont été conservées, ce premier exemple étant traité comme V-finale et le deuxième comme O-finale.

3.1 Facteurs d’influence de la variable

La recherche que nous avons menée a pour objectif principal d’évaluer l’influence des facteurs linguistiques et sociaux suivants sur l’ordre syntaxique :

- la nature morphosyntaxique des verbes (souple/semi-rigide/rigide),

- la présence ou non d'un verbe à classificateur (présence/absence),
- l'accord du sujet (simultané/non-simultané),
- la présence ou non de discours direct (présence/absence),
- l'expérience éducative (femmes oralisantes/hommes oralisants/hommes signants)⁷,
- l'âge d'apparition de la surdité (naissance/avant 3 ans),
- l'environnement familial (sourd/entendant).

3.1.1 Classification phonologique des verbes

Parisot (2003) propose d'adopter une classification des verbes en LSQ s'appuyant sur des considérations phonologiques, soit la typologie suivante : verbes souples, semi-rigides et rigides. En dehors du contexte morphosyntaxique, la forme lexicale du verbe est marquée pour ses possibilités d'accord, produit séquentiellement ou simultanément. La multiplicité des articulateurs utilisés dans les langues visuo-spatiales, contrairement au complexe articulatoire des langues orales, permet l'articulation en simultanée d'informations morphologiques, lors de la réalisation des marques morphologiques d'accord verbal (Parisot 2003). Les verbes souples et semi-rigides représentent des classes de verbes dont la forme phonologique peut être modifiée au moment de l'accord. Les verbes souples possèdent plusieurs constituants structurels⁸ modifiables et peuvent intégrer un lieu d'articulation supplémentaire lors de l'accord, permettant ainsi un déplacement à l'aide d'un mouvement à trajet en contexte (le verbe se déplace d'un lieu d'articulation à un autre, marquant ainsi la relation entretenue entre les arguments du verbe). Les verbes semi-rigides possèdent un constituant structurel modifiable, le lieu, permettant un accord manuel simultané avec un argument du verbe. La troisième catégorie, les verbes rigides, regroupe ceux dont la forme phonologique est non-modifiable. Ces verbes, dits ancrés puisqu'articulés sur le corps du signeur, ne peuvent se déplacer dans l'espace pour établir un lien avec leur argument (l'accord est alors marqué par d'autres moyens, comme par exemple la production d'un clitique post verbal).

La littérature portant sur les caractéristiques phonologiques, lexicales et morphologiques des verbes ne permet pas d'émettre d'hypothèse sur les productions des aînés de cette recherche. Bouchard et al. (1999) soutiennent que les propositions de leur corpus de LSQ suivent généralement l'ordre OSV dans le cas où le verbe est souple (voir exemple (2) pour un exemple de notre corpus) et généralement SOV dans le cas où le

⁷ Ce facteur inclut l'expérience éducative, mais également le sexe puisque ces deux facteurs sont indissociables en raison du contexte historique actuel de cette recherche.

⁸ Un constituant structurel correspond à un élément permettant d'établir une paire minimale si différent d'un signe à l'autre. Les constituants structurels des langues des signes sont les suivants : la configuration manuelle, le lieu d'articulation, le mouvement, l'orientation, le contact, l'arrangement, le comportement non-manuel (Dubuisson et al. 1999).

verbe est rigide ou semi-rigide (3)⁹. Dans les deux cas, la variante V-finale est plus fréquente dans leur corpus.

(2) V-finale

$$\frac{\text{O (direct+indirect)}}{\text{EMPLOYÉc(y) GRANDEUR}} \quad \frac{\text{S}}{\text{PTÉ3d(x)}} \quad \frac{\text{V}}{\text{3d(x)-DEMANDER-3c(y)}}$$
 ‘Elle/il demande une grandeur à l’employé.’

(3) V-finale

$$\frac{\text{S}}{\text{PTÉ3d}} \quad \frac{\text{O}}{\text{SOULIER}} \quad \frac{\text{V}}{\text{3d-ACHERER}}$$
 ‘Elle/il achète des souliers.’

3.1.2 Verbes à classificateur

L’identification du deuxième facteur susceptible d’influencer l’ordre syntaxique, la présence ou non de verbes à classificateur (VCL), repose sur des recherches sur plusieurs langues des signes, notamment la langue des signes danoise (DSL) (Engberg-Perderson 2002 dans Johnston et al. 2007) et la langue des signes de Hong Kong (HKSL) (Sze 2003), qui montrent un effet du VCL sur l’ordre des constituants d’une proposition. Dans les deux cas, les propositions avec VCL suivent un ordre V-finale. Sze (2003) justifie cet effet sur l’ordre par l’obligation de donner une contenance sémantique à un locus spatial avant de pouvoir le réutiliser pour l’expression de la référence verbale. Le corpus de Sze (2003) montre également que les propositions sans VCL en HKSL suivent un ordre SVO. Les exemples suivants sont extraits de notre corpus et illustrent les deux variantes d’ordre en relation avec la présence (4) ou non (5) de verbe à classificateurs :

(4) V-finale

$$\frac{\text{S}}{\text{PTÉ3a}} \quad \frac{\text{V}}{[\text{VCL}] \text{3a-METTRE}} \quad \frac{\text{O}}{\text{SOULIER}}$$
 ‘Elle/il met des souliers.’

(5) V-finale

$$\frac{\text{S}}{\text{FILLEa}} \quad \frac{\text{O}}{\text{LIVRE}} \quad \frac{\text{V}}{\text{3a-VOULOIR}}$$
 ‘Elle/il veut un livre.’

Étant donné les résultats présentés par Sze (2003), l’hypothèse proposée pour notre corpus de proposition est que la présence d’un verbe à classificateur influencera l’ordre

⁹ Bouchard et al. (1999) n’utilisent pas cette terminologie, mais la description qu’ils donnent des verbes correspond à la définition de Parisot (2003) : les verbes souples correspondent à ceux ayant deux lieux d’articulation modifiables ou un lieu d’articulation et une orientation modifiable, les verbes semi-rigides sont ceux avec un lieu d’articulation modifiable et les verbes rigides sont ceux avec aucun lieu ni orientation modifiable.

syntaxique vers un ordre V-finale, alors que les propositions sans verbes à classificateur tendront vers un ordre O-finale.

3.1.3 Accord du sujet

Le troisième facteur linguistique pouvant influencer l'ordre syntaxique, soit la forme de l'accord du sujet prend effet dans la possibilité de marquer séquentiellement l'accord avec un argument ou encore de le faire en même temps que la production du verbe, donc simultanément comme en (6)¹⁰.

- (6) V-finale
- | | | | |
|------------|-------|--------------|---|
| | SV | | O |
| | t:→ a | | |
| 3a-PRENDRE | | PORTEFEUILLE | |
- 'L'homme prend le portefeuille.'

Des recherches précédentes sur les langues des signes présentent la problématique du traitement de la simultanéité lorsqu'il est question d'ordre syntaxique, mais aucune de ces recherches n'évalue directement l'effet de l'articulation en simultané des arguments sur l'ordre syntaxique (Kimmelman 2011). Dans notre corpus, les propositions retenues dans lesquelles l'accord entre le verbe et le sujet est effectué simultanément incluaient les marques d'accord manuelles (pointé, signe lexicalisé) et non manuelles (inclinaison du tronc ou direction du regard). Ces données seront observées afin d'en dresser un portrait général qualitatif sur l'utilisation de l'accord en simultané (revoir (6)) en comparaison à l'articulation séquentielle (7) de l'accord, donc non-simultanée.

- (7) V-finale
- | | | |
|-------|---------|------------|
| S | O | V |
| PTÉ3d | SOULIER | 3d-ACHETER |
- 'Elle/il achète des souliers.'

3.1.4 La présence ou non de discours direct

Le dernier facteur linguistique ayant été ciblé comme pouvant influencer l'ordre des signes, l'intégration de la phrase dans une structure de discours direct, s'inspire des travaux sur la langue des signes australienne (AUSLAN) (Johnston et al. 2007) et sur la DSL (Engberg-Pedersen 2002), qui suggèrent une préférence pour un ordre V- finale en présence de ce type de structure. En ce qui concerne l'effet de la présence de discours direct dans notre corpus, nous postulons que les propositions des aînés de notre recherche seront également influencées par la présence de ce type de discours. Dans ces cas, leurs

¹⁰ Les annotations t:→a indiquent une inclinaison latérale du tronc vers le locus spatial *a* avec lequel l'argument *l'homme* a été associé précédemment dans le discours. Cette inclinaison indique une relation d'accord entre le référent *l'homme* et le verbe PRENDRE.

propositions tendront vers un ordre V-finale. Les exemples suivants illustrent les variantes d'ordre selon la présence (8) ou non (9) de discours direct¹¹ :

- (8) Présence de discours direct, ordre O-finale

S	V	O
	<DD>	
FILLEa	3a-PRENDRE	POMME

'La fille prend la pomme.'

- (9) Absence de discours direct, ordre V-finale

S	O	V
PTÉ3d	SOULIER	3d-ACHETER

'Elle/il achète des souliers.'

3.1.5 Expérience éducative

L'hypothèse proposée quant à l'effet de l'expérience éducative est qu'étant donné une plus forte exposition au français due à l'application rigoureuse de la méthode de l'oralisme chez les femmes du groupe oralisant (Dubuisson et Grimard 2006) en comparaison au groupe d'hommes signants, les femmes oralisantes produiront davantage de propositions suivant l'ordre O-finale que ces derniers, qui produiront davantage de propositions suivant le patron V-finale. Les hommes du groupe oralisant ayant été exposés autant à la LSF qu'au français produiront des propositions se partageant entre les deux types d'ordre, soit O-finale et V-finale.

3.1.6 Âge d'apparition de la surdité

L'hypothèse proposée sur l'effet de l'âge d'apparition de la surdité sur l'ordre syntaxique s'inspire de résultats de recherche ayant révélé des différences de production linguistique entre signeurs natifs et signeurs non-natifs (Volterra et al. 1984). Les signeurs non-natifs de notre étude, plus particulièrement les participants devenus sourds entre l'âge de deux et trois ans¹² et, ayant été davantage exposés au français oral en jeune âge que les signeurs natifs, produiront davantage de propositions suivant l'ordre O-finale que les sourds natifs.

3.1.6 Environnement familial

L'environnement familial est un facteur important dans le maintien de la L1 en situation de contact linguistique (Li 2006). Des recherches sur les manifestations d'emprunts, notamment l'alternance codique, montrent que les enfants ont tendance à avoir un comportement linguistique similaire à celui de l'input linguistique reçu, issu principalement du milieu familial (Comeau et al. 2003). Suivant l'observation de Li

¹¹ La ligne <DD> correspond à la portée du discours direct. Donc, dans l'exemple O-finale, 3a-PRENDRE POMME produit en discours direct.

¹² Aucun des participants n'est devenu sourd après trois ans.

(2006) sur l'importance de l'environnement familial dans le maintien de la L1 en situation de contact linguistique, nous postulons que les sourds ayant un ou des membre(s) sourd(s) dans leur environnement familial auront tendance à produire moins de propositions montrant une influence du français, soit l'ordre O-finale, en comparaison aux signeurs ayant un environnement familial exclusivement entendant, qui produiront en contrepartie plus de structures suivant l'ordre O-finale.

4. Méthode

Dans un contexte social où les signeurs LSQ québécois ont été mis en contact avec la LSF et le français oral, via les choix éducatifs d'avant la désinstitutionnalisation, et où ils ont potentiellement reçu, en l'absence de classes mixtes, un enseignement différent selon qu'ils étaient une femme ou un homme, cette recherche propose d'étudier l'impact de variables sociales et linguistiques sur la variation d'ordre dans le discours LSQ de signeurs de plus de 60 ans ayant reçu ce type d'enseignement. Plus spécifiquement, une comparaison statistique sera effectuée sur l'alternance d'ordre syntaxique O-finale/V-finale dans le discours de ces participants provenant de deux profils éducatifs (groupe oralisant et groupe signant) et de deux profils de genre (homme et femme).

4.1 Sujets

Les 22 sujets qui font l'objet de nos analyses sont des aînés signeurs de la LSQ de la région de Montréal¹³. Ils se regroupent en trois catégories, soit des femmes ayant été scolarisées dans un groupe oralisant (n=11), des hommes ayant également fait partie d'un groupe oralisant (n=5) et des hommes ayant fait partie d'un groupe signant (n=6). Les critères ayant permis de les recruter avaient pour objectif, entre autres, de constituer un corpus de données lexicales et discursives de la LSQ représentatif de l'usage des aînés sourds :

- 1) Avoir, comme seule incapacité, une surdité sévère ou profonde,
- 2) Avoir la LSQ comme langue d'usage,
- 3) Être âgé de 60 ans et plus,
- 4) Être né au Québec,
- 5) Avoir fréquenté une institution scolaire pour sourds.

Une partie des aînés sourds qui font l'objet de nos analyses sont sourds de naissance (n=12), les autres étant devenus sourds entre huit mois et trois ans (n= 10). De plus, dix participants de notre corpus, soit cinq femmes et cinq hommes, ont un membre de la famille qui est sourd, donc 12 participants sont issus d'un environnement familial entendant.

¹³ Ce projet de mémoire s'inscrit dans le plus large projet « Participation des aînés sourds gestuels à la vitalité de la LSQ » (QADA) (MSSS, Rinfret et Parisot 2013-2016) mené au Groupe de recherche sur la langue des signes québécoise et le bilinguisme sourd (GRLSQ) et qui comporte plusieurs autres étapes de cueillette de données.

4.2 Collecte des données

Les données utilisées sont de deux types, soit des entrevues semi-dirigées sur l'histoire de vie des participants et des récits élicités à partir de stimuli vidéo. Le premier type de données a notamment permis de confirmer l'appartenance des participants à un des trois groupes précédemment décrits ainsi que de fournir l'information sur la présence de membres sourds dans leur environnement familial. Pour le deuxième type de données, la tâche des participants était de raconter à leur façon et dans leurs propres mots une histoire visionnée à partir de courtes scènes muettes et non signées présentées sur vidéo¹⁴. Des discours produits par nos 22 participants, nous avons extrait un ensemble de 200 propositions déclaratives transitives suivant l'ordre O-finale et V-finale.

4.3 Traitement des données et plan d'analyse

Les données ont été transcrites à l'aide du logiciel ELAN¹⁵ et les éléments transcrits sont les gloses, la classe phonologique des verbes, les unités propositionnelles et le comportement non-manuel (changement de rythme, clignement des yeux, changement de direction du regard). Chacune des gloses est annotée individuellement selon la main ayant produit le signe. L'annotation des verbes a été effectuée selon la classification phonologique proposée par Parisot (2003), soit en termes de verbes souples, de verbes semi-rigides et de verbes rigides. L'identification et l'annotation des unités propositionnelles se sont effectuées sur la base de critères prosodiques proposés par Hodge et al. (2011) et par l'annotation du comportement non-manuel correspondant aux indices de frontières propositionnelles, ainsi que sur la base de critères sémantiques, donc repérant les actants de l'histoire et en identifiant leur rôle par rapport au verbe. La pré-segmentation des unités propositionnelles a été vérifiée par un sourd signeur natif de la LSQ.

Une grille listant les 200 occurrences a permis de codifier ces dernières selon les facteurs sociaux et linguistiques présentés auparavant, soit la classification phonologique des verbes (souple, semi-rigide, rigide), la présence ou non de verbe à classificateur (présence/absence), l'accord du sujet (simultané/non-simultané), la présence ou non de discours direct (présence/absence), l'expérience éducative (femmes oralisantes/hommes oralisants/hommes signants), l'environnement familial du locuteur (présence d'autres sourds ou non), l'âge d'apparition de la surdité (natif/non-natif).

Cette grille est essentiellement descriptive de manière à pouvoir rendre compte des variations d'usage de l'ordre syntaxique qui distinguent les trois groupes de signeurs (femmes oralisantes, hommes oralisants, hommes signants). Des analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel GOLDVARB X (Sankoff et al. 2005) et les résultats sont interprétés via des régressions linéaires multiples.

¹⁴ Le matériel d'élicitation est décrit dans Parisot et al. (2008).

¹⁵ ELAN est un logiciel d'annotation digitale créé par le *Max Planck Institute of Psycholinguistics in Nijmegen, The Language Archive, Nijmegen, The Netherlands*. Cet outil d'annotation multimédia permet la transcription de discours de langues des signes via la synchronisation d'un segment vidéo et de multiples lignes d'annotation (Crasborn et Sloetjes 2008). <http://tla.mpi.nl/tools/tla-tools/elan/>.

5. Résultats

Tel que présenté auparavant, les langues des signes en contact dans cette étude sont décrites comme ayant des ordres différents, soit O-finale pour le français (ex. Muller 2008), V-finale pour la LSF (Yau 1993) et une préférence pour l'ordre V-finale en LSQ (Bouchard et al. 1999). Afin de mesurer l'influence potentielle du contact avec ces langues sur la LSQ, nous interprétons les occurrences d'ordre O-finale comme l'influence potentielle du français et les occurrences d'ordre V-finale comme l'influence potentielle de la LSF et de la LSQ.

5.1 Influence des facteurs linguistiques

Ce corpus d'unités propositionnelles est étudié à l'aide d'analyses multivariées à savoir si la fréquence de l'ordre O-finale est influencée par les facteurs linguistiques présentés jusqu'à maintenant. L'analyse multivariée révèle une différence significative ($p < 0,01$) entre les propositions contenant un VCL et celles ne contenant pas ce type de verbes (verbe non-classificateur). Le facteur « présence de verbe à classificateur » défavorise à un point relatif de .39 la variante O-finale, alors que le facteur « absence de verbe à classificateur » favorise à un poids relatif de .62 l'ordre O-finale. En d'autres mots, les propositions avec VCL tendent à suivre davantage l'ordre V-finale alors que les propositions sans verbe à classificateur tendent à suivre davantage l'ordre O-finale.

Tableau 1 : Analyses multivariées de la contribution des facteurs linguistiques pouvant avoir un effet sur l'ordre, soit la production des propositions avec O-finale

Moyenne ajustée			.63
Log de vraisemblance			-127.74
Significativité			$p < 0,01$
Total N			200
	Poids relatif	%	N
VCL			
Non-VCL	.62	73	97
VCL	.39	52	103
	<i>Écart</i>		
	23		
Catégorie morphosyntaxique du verbe			
Rigide	[.54]	68	25
Semi-rigide	[.52]	63	130
Souple	[.41]	53	45
Présence de discours direct			
Absence	[.50]	63	165
Présence	[.50]	57	35
Simultanéité du sujet			
Non-simultané	[.52]	64	87
Simultané	[.49]	60	113

* Les poids relatifs des groupes de facteurs non significatifs sont indiqués entre accolades.

Toutefois, on ne trouve pas d'effet de la mise en relation de l'ordre syntaxique avec les autres facteurs linguistiques, soit la classe phonologique des verbes, la nature de l'accord du sujet ainsi que la présence de structure de discours direct dans l'unité propositionnelle. Aucun de ces facteurs n'influence la variable de l'ordre syntaxique.

Les résultats de la distribution de l'ordre des propositions LSQ de cette recherche révèlent une différence importante en comparaison aux résultats proposés par Bouchard et al. (1999). La distribution de ces auteurs, effectuée sur 144 propositions, se subdivise en sept possibilités d'ordre, soit 2 ordres V-finale (SOV et OSV) regroupant 94% de leurs propositions, 3 ordres O-finale (SVO, SOVO et OSVO) regroupant 5% de leurs propositions et 2 ordres S-finale (OVS et OOVS) regroupant 1% de leurs propositions. Ce résultat se distingue largement de la distribution du corpus de notre recherche où 62% des propositions correspondent à l'ordre O-finale et 38% à l'ordre V-finale¹⁶. Ces différences peuvent être expliquées possiblement dans un premier temps par le faible échantillon de leur recherche (N=144) et de celle présentée ici (N=200), et dans un deuxième temps, par les différences de matériel linguistique utilisées, soit des phrases produites isolément dans le cas de Bouchard *et al.* (1999), et des phrases extraites d'un discours dans le cas de cette recherche. Cette différence méthodologique peut en partie expliquer les différences de résultats entre ces deux recherches portant sur l'ordre de la LSQ.

5.1 Influence des facteurs sociaux

L'analyse multivariée des facteurs sociaux sur la variable de l'ordre révèle une différence significative ($p = 0,02$) entre les groupes se distinguant par leur expérience éducative. Les femmes ayant reçu un enseignement en langue orale produisent davantage de propositions suivant l'ordre O-finale dans leur discours en comparaison aux hommes ayant reçu un enseignement en langue des signes, ces derniers produisant moins de propositions suivant l'ordre O-finale.

¹⁶ Même en excluant les données sur les femmes qu'on sait avoir eu davantage de contacts avec le français, la fréquence d'apparition de l'ordre O-finale est tout de même largement supérieure à celle rapportée par Bouchard et al. (1999).

Tableau 2 : Analyses multivariées de la contribution des facteurs sociaux pouvant avoir un effet sur l'ordre, soit la production des propositions avec O-finale

Moyenne ajustée			.62
Log de vraisemblance			-128.91
Significativité			p = 0,02
Total N			200
	Poids relatif	%	N
Méthode éducative			
Femmes oralisantes	.57	69	103
Hommes oralisants	.53	65	43
Hommes signants	.34	46	54
	<i>Écart</i>		23
Âge d'apparition de la surdité			
Non-natif	[.52]	65	94
Natif	[.49]	59	106
Environnement familial			
Avec membre(s) sourd(s)	[.54]	61	93
Entendant	[.46]	63	107

* Les poids relatifs des groupes de facteurs non significatifs sont indiqués entre accolades.

Le facteur « femmes oralisantes » a un effet qui favorise à un poids relatif de .57 les propositions suivant un ordre O-finale en comparaison au facteur « hommes signants » (.34) pour lequel l'ordre syntaxique suit davantage le patron V-finale. Les résultats de l'analyse multivariée pour le facteur « hommes oralisants » montrent un comportement plutôt neutre pour l'une ou l'autre des structures syntaxiques à un poids relatif de .53. En d'autres mots, l'expérience éducative vécue par chacun des groupes influence les productions des aînés, les femmes oralisantes produisant davantage de propositions O-finale que les hommes signants (davantage de V-finale), les hommes oralisants se trouvant entre les deux groupes.

L'évaluation du degré d'exposition au français oral des garçons au collège pose a priori problème pour l'interprétation des résultats. En effet, dans un premier temps, la littérature suggère, sans données mesurables pour l'appuyer, que les filles oralisantes avaient à l'époque un enseignement de l'oralisme plus rigide que celui des garçons oralisants (Perreault et Pelletier 2010), distinguant donc les participants oralistes selon le critère du sexe et par le fait même selon leur institution scolaire. Dans un deuxième temps, les participants hommes, peu importe le type d'enseignement reçu, demeuraient, faute d'espace, dans les mêmes classes, le groupe oralisant et signant se côtoyant régulièrement. Également, des témoignages d'aînés sourds qui ont vécu dans ces écoles résidentielles attestent de la diversité des méthodes d'enseignement utilisées d'une classe à l'autre chez les garçons sourds (Dubuisson et Grimard 2006). On mentionne notamment que la présence de plusieurs élèves devenus sourds tardivement pouvait inciter le professeur à utiliser davantage le français que la LSF, ou encore que la bonne maîtrise de la LSF d'un professeur exposait davantage le groupe entier à une langue des signes. Ces divergences de situation de contact a occasionné une diversité de profil dans le groupe d'hommes oralisants, permettant, en partie d'expliquer les résultats plutôt neutres quant aux choix d'une variante syntaxique par rapport à l'autre. Malgré ces résultats, une

corrélation pour les deux autres groupes peut être effectuée entre l'exposition à une langue O-finale et la production de propositions suivant ce même ordre.

De plus, l'absence d'effet de l'âge d'apparition de la surdité peut être expliquée par la restriction des critères de sélection des participants. L'objectif étant de recruter des participants sourds natifs ou devenus sourds en très bas âge, très peu de nos participants ont été exposés au français oral sur une longue période. Les participants sourds natifs (n=12) n'ont donc jamais été exposés au français oral, et des autres participants (n=10), trois sont devenus sourds avant l'âge de un an et demi, soit avant la période de développement important du vocabulaire (David 2000). L'hétérogénéité de ce groupe de sourds non-natifs peut avoir eu un impact dans l'analyse comparative de ces deux groupes. L'hétérogénéité de cette population, représentative de la communauté en général, peut s'apparenter à celle de population bilingue en termes de complication méthodologique. La multiplicité des facteurs pouvant influencer le développement cognitif et linguistique de ces sujets bilingues assure une grande diversité individuelle entre ces locuteurs (Bialystok 2001). De plus, l'absence d'influence de l'environnement familial sur les productions de ces sourds peut être expliquée par le contact limité des élèves et de leur famille dus à la réalité des écoles résidentielles.

6. Conclusion

Les résultats de cette recherche suggèrent que les signeurs aînés de la LSQ de notre corpus, aujourd'hui âgés de 60 ans et plus et ayant vécu l'expérience éducative des institutions religieuses d'avant 1960, conservent des traces de l'enseignement explicite du français et du contact avec la LSF en fonction de l'exposition de chacun des groupes à ces langues. Cette recherche a permis d'identifier des facteurs sociaux et linguistiques influençant la variable de l'ordre syntaxique, soit l'expérience éducative et la présence de verbe à classificateur.

Références

- Bialystok, Ellen. 2001. *Bilingualism in development: Language, literacy, and cognition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bouchard, Denis, Dubuisson, Colette, Lelièvre, Lynda et Christine Poulin. 1999. L'ordre en langue des signes québécoise (LSQ). Communication présentée au Congrès de l'Association Canadienne de Linguistique, Sherbrooke.
- Comeau, Liane, Genesee, Fred et Lindsay Lapaquette. 2003. The Modeling Hypothesis and child bilingual codemixing. *International Journal of Bilingualism* 7(2):113-126.
- Crasborn, Onno et Han Sloetjes. 2008. Enhanced ELAN functionality for sign language corpora. Dans *Proceedings of the 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages: Construction and Exploitation of Sign Language Corpora*.
- Cuxac, Christian. 2000. *La Langue des Signes Française (LSF): les voies de l'iconicité*. Paris: Ophrys.
- David, Jacques. 2000. Le lexique et son acquisition: aspects cognitifs et linguistiques. *Le français aujourd'hui* 131.
- Desrosiers, Jules. 1993. La LSQ et la culture sourde. Dans *Études sur la langue des signes québécoise*, sous la direction de Colette Dubuisson et Marie Nadeau, 153-174. Montréal: PUQ.
- Dubuisson, Colette, Lelièvre, Lynda et Christopher Ray Miller. 1999. *Grammaire descriptive de la LSQ. Le comportement manuel et le comportement non manuel*. Montréal: Groupe de recherche sur la LSQ, UQAM.
- Dubuisson, Colette et Christiane Grimard. 2006. *La surdité vue de près*. Québec: PUQ.

- Eckert, Penelope. 2003. Elephants in the room. *Journal of Sociolinguistics* 7(3):392-397.
- Engberg-Pedersen, Elisabeth. 1993. *Space in Danish Sign Language*. Hamburg: Signum-Verlag.
- Engberg-Pedersen, Elisabeth. 2002. Gestures in signing: The presentation gesture in Danish Sign Language. *Progress in sign language research: In honor of Siegmund Prillwitz*:143–162.
- Hodge, Gabrielle, Ferrara, Lindsay et Trevor Johnston. 2011. Using prosody and grammar to describe natural discourse in Auslan. Communication présentée au *33rd Annual Conference of the German Linguistic Society*, Sydney.
- Johnston, Trevor, Vermeerberger, Myriam, Schembri, Adam et Lorraine Leeson. 2007. « Real data are messy »: Considering cross-linguistic analysis of constituent ordering in Auslan, VGT, and ISL. Dans *Visible Variation: Comparative Studies on Sign Language Structure*, sous la direction de Pamela Perniss, Roland Pfau et Markus Steinbach, 163-206. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Kegl, Judy Anne. 2004. ASL syntax: Research in progress and proposed research. *Sign Language & Linguistics* 7(2):173–206.
- Kimmelman, Vadim. 2011. Word order in Russian Sign Language: An extended report. *Linguistics in Amsterdam*: 1-56.
- Labov, William. 1990. The intersection of sex and social class in the course of linguistic change. *Language variation and change* 2(2):205–254.
- Lachance, Nathalie. 2002. Analyse du discours sur la culture sourde au Québec: fondements historiques et réalité contemporaine. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Li, Guofang. 2006. The role of parents in heritage language maintenance and development: Case studies of Chinese immigrant children's home practices. *Heritage language development: Focus on East Asian immigrants* 32, 15–31.
- McBurney, Susan. 2012. History of sign languages and sign language linguistics. Dans *Sign Language: An International Handbook*, sous la direction de Roland Pfau, Markus Steinbach et Bencie Woll, 909-948. Berlin : Walter de Gruyter.
- Miller, Christopher Ray. 2000. *La phonologie dynamique du mouvement en langue des signes québécoise*. Montréal : Éditions Fides.
- Parisot, Anne-Marie. 2003. Accord et cliticisation : l'accord des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise. Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal.
- Parisot, Anne-Marie, Pilarski, Alexandra, Richer-Lemay, Laurence, Rinfret, Julie et Amélie Voghel. 2008. Description de la variation du marquage spatial en langue des signes québécoise (LSQ). Communication présentée à l'Association francophone pour le savoir, Québec.
- Perreault, Stéphane-D. 1996. Les Clercs de Saint-Viateur et l'Institution des Sourds-Muets, 1848-1930: berceau de la communauté sourde montréalaise. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa.
- Perreault, Stéphane-D. 2006. *Une communauté qui fait signe: les Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 1887-2006*. Montréal : Carte Blanche.
- Perreault, Stéphane-D. et Sylvie Pelletier. 2010. *L'institution Raymond-Dewar et ses institutions d'origine: 160 ans d'histoires avec les personnes sourdes*. Québec: Septentrion.
- Rehner, Katherine et Raymond Mougeon. 1999. Variation in the spoken French of immersion students: To *ne* or not to *ne*, that is the sociolinguistic question. *Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes* 56:124–154.
- Sankoff, David, Tagliamonte, Sali et Eric Smith. 2005. Goldvarb X: A variable rule application for Macintosh and Windows. Department of Linguistics, University of Toronto.
- Sorés, Anna et Christiane Marchello-Nizia. 2005. Typologie diachronique: une nouvelle hypothèse pour le changement de type « OV » >« VO ». Dans *Linguistique typologique*, sous la direction de Gilbert Lazard et Claire Moysse-Faurie, 261-287. Québec : Septentrion.
- Sze, Félix. Y. B. 2003. Word order of Hong Kong Sign Language. Dans *Cross-linguistic perspectives in sign language research. Selected papers from TISLR 2000*, sous la direction de Anne Baker, Beppie van den Bogaerde et Onno Crasborn, 163-192. Hamburg.
- Veillette, Diane, Magner, Michael et Annie Saint-Pierre. 2005. *État de la situation de la langue des signes québécoise : rapport de recherche et pistes de solution proposées*. Drummondville: Office des personnes handicapées du Québec.
- Volterra, Virginia, Corazza, Serena, Radutsky, Elena et Francesco Natale. 1984. Italian Sign Language: the order of elements in the declarative sentence. Dans *Recent research on European sign languages*, sous la direction de Filip Loncke, Penny Boyes Braem et Yvan Lebrun, 19-48. Lisse: Swets & Zeitlinger.
- Yau, Shun-chiu. 1993. Iconicité à deux niveaux : de la forme à la motivation. *Faits de langues* 1:57-67.